

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (5613)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (5613)	Jury par défaut	Autres candidats	10	49	49	49	11
		Bacheliers professionnels toutes séries	36	128	99	99	19
		Bacheliers technologiques toutes séries	26	152	125	125	21

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (5613)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	23	23	23	4	36,4 %
			Masculin	26	26	26	7	63,6 %
			Total	49	49	49	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	52	43	43	8	42,1 %
			Masculin	76	56	56	11	57,9 %
			Total	128	99	99	19	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	95	77	77	14	66,7 %
			Masculin	57	48	48	7	33,3 %
			Total	152	125	125	21	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (5613)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	20	20	20	6	54,5 %
				AB	17	17	17	3	27,3 %
				B	9	9	9	2	18,2 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	47	47	47	11	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	0	
				Total	1	1	1	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	29	8	8	1	5,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	43	37	37	9	47,4 %
				B	43	43	43	6	31,6 %
				TB	11	11	11	3	15,8 %
				Total	128	99	99	19	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	30	13	13	3	14,3 %
				AB	57	48	48	8	38,1 %
				B	49	49	49	8	38,1 %
				TB	15	15	15	2	9,5 %
				Total	152	125	125	21	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (5613)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Autres	47	47	47	11	100 %
			Total	49	49	49	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	117	94	94	18	94,7 %
			Non scolarisés	3	0	0	0	0 %
			Autres	8	5	5	1	5,3 %
			Total	128	99	99	19	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	139	118	118	19	90,5 %
			Autres	13	7	7	2	9,5 %
			Total	152	125	125	21	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (5613)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	139	118	118	19
			Autres doublettes	12	7	7	2
		Baccalauréat Professionnel	Cuisine	72	58	58	10
			Commercialisation et services en restauration	48	37	37	8
			Autres spécialités	8	5	5	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (5613)	Jury par défaut	Economie et gestion hôtelière & Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE	92,1 %	94,4 %	94,4 %	90,5 %
		Autres doublettes	7,9 %	5,6 %	5,6 %	9,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée polyvalent Nicolas Appert - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (5613)	Jury par défaut	Cuisine	56,3 %	58 %	58 %	52,6 %
		Commercialisation et services en restauration	37,5 %	37 %	37 %	42,1 %
		Autres spécialités	6,3 %	5 %	5 %	5,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Connaissances technologiques et professionnelles	Avoir des connaissances technologiques et professionnelles dans le domaine de l'hôtellerie-restauration / Résultats en technologie cuisine ou en technologie service	Essentiel
	Résultats dans le domaine littéraire	Résultats en français	Essentiel
	Résultats dans les domaines linguistiques	Notes en Anglais et en LVB (espagnol, allemand, arabe, chinois, italien ou portugais)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants / Fiche Avenir "Méthode de travail"	Essentiel
	Qualité de l'expression écrite	Appréciation de français (bulletins de 1ère) / qualité de rédaction de la lettre de projet motivé	Important
	Compétences technologiques et professionnelles	Appréciations dans les bulletins / Avoir des connaissances technologiques et professionnelles dans le domaine de l'hôtellerie-restauration	Essentiel
Savoir-être	Capacité à se concentrer en classe	Attitude et investissement scolaires signalés sur les bulletins	Essentiel
	Esprit d'équipe	Appréciations dans les disciplines à projets	Essentiel
	Capacité à s'investir	Fiche Avenir "Autonomie" et "Prise d'initiative"	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Stages / projet métier / expérience professionnelle / capacité à se projeter dans le secteur d'activité	Important
	Capacité à réussir dans le domaine	Fiche Avenir "Capacité à réussir dans le domaine"	Très important
	Connaissance de la formation	Mention de visite dans l'établissement (JPO / mini-stage) avec des références précises	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif	Activité au sein d'une association sportive, culturelle comme bénévole	Complémentaire
	Engagement lycéen	délégué de classe / MDL / CVL / éco-délégué / ambassadeur du lycée	Important
	Engagement citoyen	Service civique si césure / SNU	Important
	Esprit d'équipe	Intégrer une équipe sportive	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Une attention particulière est portée à la conduite en classe et à l'engagement dans sa scolarité.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Bonus

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un 1er classement des dossiers est effectué en prenant appui sur l'aide à la décision. La Commission d'Examen des Vœux a mis en avant des critères et les pondérations qui y sont liées. Pour intégrer un BTS MHR, il faut sortir de certaines filières professionnelles (Cuisine ou CSR), la filière STHR et la filière de MAN. Les évaluations en LV valorisent le choix de l'anglais comme LVA ou LVB et des langues acceptées à l'examen du BTS (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais). La Fiche Avenir est également évaluée. L'échelle de compétence est la même pour tous les items : Très satisfaisant (20 points), Satisfaisante (15 points), Assez satisfaisante (10 points) et Peu démontrée (5 points). Les coefficients varient Méthode de travail (2), Autonomie (2), Engagements (2), Capacité à s'investir (3) et Avis du CE (1). La Commission d'Examen des Vœux étudie ensuite les éléments qualitatifs présents dans les dossiers. Cet examen est basé sur trois grands critères : la capacité à se projeter au lycée / le savoir-être / le cursus personnel et les éléments spécifiques permettant de mettre en avant un dossier (SNU, travail d'équipe, expériences professionnelles, sport...). Chaque critère est évalué sur 5, 10, 15 et 20 points.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent remplir leur dossier en mettant en avant les compétences acquises grâce à leurs expériences (scolaire ou non). Dans la lettre de motivation, expliquer ce qui les attire au Lycée Nicolas Appert.

Signature :

Catherine MARQUENET,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
polyvalent Nicolas Appert